



Assemblée générale

Distr. limitée
12 juillet 2021
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Quarante-septième session

21 juin-13 juillet 2021

Point 3 de l'ordre du jour

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme,
civils, politiques, économiques, sociaux et culturels,
y compris le droit au développement**

Fédération de Russie : amendement au projet de résolution A/HRC/47/L.23/Rev.1

47/... Mortalité et morbidité maternelles évitables et droits de l'homme

Lire comme suit le dix-septième alinéa :

Sachant également que l'accessibilité comprend le droit de rechercher, de recevoir et de diffuser des informations concernant les questions de santé sexuelle et procréative et les droits en matière de procréation, tels qu'établis en application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et du Programme d'action de Beijing, ainsi que des textes issus de leurs conférences d'examen tels qu'ils ont été adoptés par l'Assemblée générale, et que l'inégalité d'accès à l'information pour les femmes et les filles, en particulier les femmes et les filles autochtones, celles issues de minorités ethniques et les personnes handicapées ou en situation de vulnérabilité, peut équivaloir à une discrimination,

